MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29-8-88036424

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES
ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

16 Septembre 1985 N° de série continue 60 Bulletin n° 13

JAUNISSE NANISANTE

Cette maladie est due à un virus transmis aux céréales par un puceron. La lutte est donc orientée vers ces derniers puisqu'il n'existe aucun moyen de lutte directe contre la virose.

L'an dernier, les dégâts ont été très importants sur orge et certaines parcelles de blé ont été touchées.

Il convient donc d'être très prudent afin que de tels problèmes ne se renouvellent pas.

Les semis précoces qui peuvent être colonisés pendant assez longtemps par les pucerons sont les plus exposés aux dégâts.

La fin de la période sensible est marquée par l'arrivée des premiers grands froids (température inférieure à moins 5° C) dont on ne peut prévoir la date.

Il est donc impératif de surveiller les parcelles dès la levée et d'intervenir à partir du stade 2 feuilles dès l'arrivée des premiers pucerons.

Si 15 jours à 3 semaines plus tard la population de pucerons réaugmente une nouvelle intervention peut être nécessaire.

Produits utilisables

matière active	spécialité	dose/ha
cyperméthrine	KAFIL SUPER SHERPA 10 CYMBUSH	0,2 l
bromophos	NEXION 25 NEXION 40 RHODIANEX	1,5 l 1 l 1,5 l
deltaméthrine	DECIS	0,3 l
fenvalérate	SUMICIDIN 10	0,25 l
perméthrine	AMBUSH	0,25 l
fluvalinate	MAVRIK	0,2 l
cyfluthrine	BAYTHROID	0,3 l

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

P 120